

Image not found or type unknown



Contrat de professionnalisation

Par **barbagelata**, le **25/03/2009** à **17:27**

bonjour ,pouvez vous me dire s'il vous plait si un contrat de professionnalisation peut être rompu pour motif économique ?car mon employeur m à fait un contrat de professionnalisation pour une durée de 2 ans et ensuite il l'a rompu au bout de 2 mois ,je n'ai pas droit au chômage et de plus je ne peut finir mon stage car je n'ai plus employeur , j'ai l'intention de porter cette affaire devant les pru'hommes quel sont mes chances de gagner ? merci de me répondre